

Sommaire exécutif

La Société de développement de la Baie acadienne (SDBA) est un organisme à but non lucratif créé en 1995 afin de promouvoir le développement économique et communautaire dans la région Évangéline de l'Île-du-Prince-Édouard. La SDBA est en somme vouée à la survie économique et communautaire de la plus importante région francophone de la province. Celle-ci possède une expérience considérable dans la planification et la gestion de projets d'envergure de développement économique communautaire. La SDBA offre une variété de programmes, de services et de renseignements aux entrepreneurs existants et potentiels. Malgré son mandat régional initial, cet organisme de développement et de promotion économique s'intéresse à l'essor économique de l'ensemble des régions acadiennes insulaires.

La Société de développement de la Baie acadienne est le moteur principal en ce qui a trait au développement du secteur économique et industriel de la région Évangéline. En plus d'offrir des services d'appui aux entrepreneurs, elle s'intéresse à de nombreux dossiers socio-économiques et travaille régulièrement en partenariat avec d'autres organismes de développement de la région. Les dirigeants de la SDBA sont conscients de l'importance de renforcer la capacité d'adaptation de cet organisme face à son environnement, autant interne qu'externe.

Pendant l'hiver 2002, le conseil d'administration a entamé un processus de planification stratégique. Ce plan stratégique devait prévoir des mesures concrètes à la réalisation de la vision globale et stratégique adoptée par la SDBA et ses partenaires dans le cadre du processus de planification. Dans cette optique, les dirigeants de la SDBA ont voulu intégrer au processus de planification un processus de réflexion et d'introspection en plus d'un processus d'analyse approfondie de l'environnement externe. Des mesures visant l'opérationnalisation des stratégies énoncées sont abordées. L'équipe de travail devait définir des mécanismes et outils d'évaluation et de suivis dans le but de permettre une mise en œuvre efficace de la planification. De plus, la planification stratégique est appuyée par une consultation auprès de nombreux intervenants communautaires ou entrepreneurs de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Un dialogue avec des représentants des gouvernements fédéral et provincial a aussi permis de cerner davantage le rôle de cette société de développement économique communautaire dans le contexte économique actuel. Les résultats des consultations ont été compilés et analysés et ont servi à formuler une vision et une mission pour la SDBA, ainsi qu'à préciser les cibles stratégiques à retenir par cet organisme pendant les trois prochaines années.

Afin d'être en mesure de mener à terme le processus de planification stratégique de la Société de développement de la Baie acadienne, des consultations ont été menées par l'expert-conseil auprès d'une cinquantaine d'intervenants oeuvrant directement ou indirectement avec la SDBA. Le but de cet exercice a été de recueillir un maximum d'information et de renseignements sur l'œuvre de la SDBA afin d'alimenter l'élaboration des stratégies et des mesures qui découleront de la vision et de la mission de cette société. De plus, ces consultations ont permis à l'expert-conseil de dénombrer une série de situations problématiques relevant pour la plupart du domaine administratif. De façon plus spécifique, les préoccupations portaient essentiellement sur cinq volets, soit ses activités, sa gestion, ses budgets, ses stratégies suivies jusqu'à présent et ses partenariats. Ces renseignements ont permis à l'expert-conseil de dégager certaines forces et faiblesses de l'organisme et d'élaborer un certain nombre de recommandations au sujet du fonctionnement interne de la SDBA. Le processus de planification de la SDBA a aussi permis de définir de nombreux enjeux ou phénomènes qui doivent être pris en considération lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ses stratégies et actions pendant les prochaines années.

Malgré son statut de communauté rurale de langue minoritaire, les résidents de la région Évangéline ont, de nos jours, à leur portée de nombreux services commerciaux, sociaux, culturels et communautaires. De plus, les gouvernements assurent la prestation de services recherchés par la population locale. Les intervenants économiques considèrent que la situation économique des résidents de la région Évangéline s'est améliorée depuis une génération. Ceux-ci se disent fiers de leurs réalisations et notent que

comparativement à d'autres communautés à l'Île, la région Évangéline s'en tire assez bien sur le plan socio-économique.

De façon générale, les intervenants économiques de la région Évangéline de l'Î.-P.-É. sont unanimes en ce qui a trait au besoin d'un organisme, telle la Société de développement de la Baie acadienne, qui relève le défi du développement économique de leur région. Ils estiment que la SDBA doit privilégier une dynamique concertée et stratégique dans ses interventions et exercer davantage son rôle de leadership en matière de développement économique de cette collectivité acadienne et francophone. La SDBA doit se munir d'une stratégie de développement et être plus proactive dans ses actions, entre autres, pour démontrer du leadership.

Le processus de consultation a permis de constater un certain nombre de défis à surmonter pendant les trois prochaines années. D'abord, plusieurs intervenants économiques trouvent regrettable que le mandat de la SDBA ne soit pas mieux compris par les entrepreneurs et le public en général. Quant au modèle de fonctionnement de la SDBA, les intervenants économiques sont tous d'accord que cet organisme doit agir essentiellement sur le plan régional. Ils sont favorables à la mise en œuvre d'une stratégie qui privilégie des actions plus ciblées et constatent que la SDBA ne peut pas faire tout pour tout le monde. Quelques intervenants sont préoccupés par le manque d'imputabilité de la SDBA – ils proposent que certains changements s'avèrent nécessaires afin que la SDBA soit davantage redevable à la communauté.

Les intervenants économiques de la région Évangéline sont conscients des défis que cette collectivité rurale doit surmonter au cours des prochaines années – défis auxquels la SDBA doit prévoir dans ses orientations stratégiques pour les prochaines années, entre autres, les changements démographiques, l'exode continu des jeunes, la mobilité accrue de la main-d'œuvre, la pénurie de travailleurs dans certains secteurs de l'économie et les effets de la mondialisation de l'économie.

Quant aux priorités de développement économique que devrait retenir la SDBA pendant les trois prochaines années, il y a divergence d'opinion de la part des intervenants. Certains proposent que le tourisme doit retenir l'attention particulière de la SDBA en raison du potentiel de cette industrie en matière de développement pour la région Évangéline. D'autres suggèrent que le secteur manufacturier et de la transformation demeure la seule démarche à privilégier afin de créer des emplois permanents. Ces derniers recommandent que la SDBA adopte, à titre prioritaire, la mise en place d'une infrastructure industrielle adéquate afin de répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises manufacturières et qu'une planification pour le développement industriel soit entamée dans les plus brefs délais. D'autres encore sont convaincus que le secteur des technologies offre un potentiel de croissance économique pour la région Évangéline et mérite une priorité dans le plan stratégique de la SDBA. Tous sont d'accord que le développement des ressources humaines est une priorité autant auprès des entrepreneurs et gestionnaires d'entreprises, de la main-d'œuvre en général et des personnels affectés au dossier du développement socio-économique.

Toute planification stratégique commence et se termine avec un certain nombre de valeurs. Les valeurs suivantes forment le fondement de l'œuvre de la Société de développement de la Baie acadienne en matière de développement économique de la région Évangéline :

- l'équité entre l'individu et la collectivité
- la collaboration et l'entraide
- l'esprit entrepreneurial
- la croissance économique durable
- la contribution fondamentale des ressources humaines
- l'apprentissage continu
- la protection de l'environnement

- l'inclusion sociale
- le respect et l'épanouissement de la culture acadienne
- l'imputabilité et la transparence

Les responsables de la SDBA sont conscients que des stratégies couronnées de succès commencent par une forte vision et une mission stratégique qui donnent une impulsion vers l'avant et une occasion de créer des mesures innovatrices. Une planification stratégique établie à partir d'une vision et d'une mission permet de considérer les besoins actuels tout en misant sur l'avenir. À la suite des consultations entreprises dans le cadre de cet exercice de planification, la Société de développement de la Baie acadienne adopte la vision et la mission suivantes.

VISION

La Société de développement de la Baie acadienne est le leader du développement économique de la région Évangéline de l'Île-du-Prince-Édouard et est reconnue pour son approche proactive et la mise en œuvre de mesures innovatrices adaptées aux exigences d'une économie en évolution. Par son œuvre, elle contribue, conformément à ses valeurs, au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de cette collectivité rurale de langue française.

MISSION

La Société de développement de la Baie acadienne de la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard est un organisme francophone qui, en collaboration avec des partenaires privilégiés et en suivant sa planification stratégique, assure le développement économique en entreprenant des projets innovateurs. Elle offre des services d'appui aux entreprises privées, coopératives et communautaires existantes et en voie de développement afin de stimuler la croissance économique et faciliter la transition vers la nouvelle économie.

Les trois cibles stratégiques retenues par la Société de développement de la Baie acadienne sont le résultat d'un processus intensif de recherche et de consultation. Les objectifs stratégiques suivants relèvent de la vision et de la mission que s'est dotée la Société de développement de la Baie acadienne lors du processus de planification stratégique. Ils ont été élaborés en tenant compte des enjeux principaux définis par les dirigeants de la SDBA et les intervenants économiques de la collectivité dans le cadre de l'analyse des environnements interne et externe de l'organisme.

A) Positionnement économique

Orientation stratégique :

POSITIONNER LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE ACADIENNE À TITRE DE PROMOTEUR PRINCIPAL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ÉVANGÉLINE.

Objectifs stratégiques :

A.1 Augmenter la notoriété de la SDBA (son identité, ses orientations et ses priorités, ses réalisations, ses services et son expertise) et établir une crédibilité accrue auprès de ses publics cibles.

A.2 Pratiquer et promouvoir la création d'alliances et de partenariats stratégiques dans l'ensemble des travaux de la SDBA.

B) Culture entrepreneuriale

Orientation stratégique :

NOURRIR LE DÉVELOPPEMENT DE CULTURES ENTREPRENEURIALES COMMUNAUTAIRES, COOPÉRATIVES ET PRIVÉES AU SEIN DE LA POPULATION DE LA RÉGION.

Objectifs stratégiques :

B.1 Stimuler la création de nouvelles entreprises.

B.2 Appuyer le développement d'entreprises existantes.

B.3 Développer des initiatives visant l'entrepreneuriat chez les femmes, les jeunes et les nouveaux retraités.

C) Adaptation et diversification de l'économie

Orientation stratégique :

FAVORISER UNE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI PRIVILÉGIE L'ADAPTATION ET LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION ÉVANGÉLINE.

Objectifs stratégiques :

C.1 Valoriser et promouvoir les bénéfices et les possibilités économiques qui découlent de l'économie du savoir.

C.2 Faciliter l'adaptation des entreprises de la région aux défis de l'économie changeante.

C.3 Doter la SDBA de connaissances économiques pertinentes à la mise en œuvre de son plan stratégique.

C.4 Fournir aux gens d'affaires existants et émergents des outils et des services d'appui qui assurent l'adaptation et la croissance de leur entreprise face aux exigences de l'économie en constante évolution.

L'expert-conseil a proposé vingt-deux mesures comme moyen d'atteindre les objectifs élaborés. Il est envisagé que ces mesures seront transformées en plan d'action pour les trois prochaines années. La réalisation de ces mesures est dépendante en partie de l'embauche d'un responsable de la mise en œuvre de la planification stratégique et de la stratégie de communication de la SDBA en plus de l'affectation continue des ressources humaines de la part du Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Î.-P.-É.